



A Carcassonne, le 4 septembre 2020

Point de situation COVID-19 dans l'Aude **Semaine du 31 août**

➤ **Situation sanitaire**

Depuis la semaine dernière, **l'ensemble des indicateurs virologiques poursuivent leur augmentation** au niveau national, régional, comme départemental. Au niveau national, ce sont désormais 23 départements qui sont classés « rouge », c'est-à-dire en « zone de circulation active du virus », par décret du n°2020-1096 du 28 août 2020, dont les 2 départements voisins de l'Aude, la Haute-Garonne et l'Hérault, où le taux d'incidence s'élève respectivement à 50,3 et 81,8 cas sur 100 000 habitants. En Occitanie, le taux d'incidence moyen est de 45,8 pour 100 000, et le taux de positivité de 3,7 %.

Dans l'Aude, le taux d'incidence se rapproche progressivement du seuil d'alerte de 50 cas pour 100 000 habitants. Depuis la semaine dernière, le **taux d'incidence est passé de 14 à 36 cas pour 100 000 habitants**, et le **taux de positivité est passé de 2 % à 2,9 %**.

Le **nombre d'hospitalisations a également doublé en une semaine**, passant de 4 à 8 hospitalisations, dont 1 personne en réanimation. 1 personne ne pouvant être isolée à domicile est prise en charge par la cellule territoriale de l'appui à l'isolement.

L'accélération de la circulation du virus est donc confirmée : le respect strict de l'ensemble des gestes barrières, dont le port du masque dans les lieux où il est obligatoire, doit s'imposer à toutes et tous.

➤ **Campagnes de dépistage**

La capacité de dépistage dans l'Aude au mois de septembre a **été multipliée par 3 par rapport au mois de juillet, et par 9 par rapport au mois de mars**. On détecte désormais 25 à 30 cas de covid par jour, contre 3 à 5 cas positifs par jour au mois de juillet. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du nombre de tests, mais également par une circulation plus active du virus.

Depuis le début de la crise sanitaire, ce sont **430 cas positifs qui ont été dénombrés, et plus de 1130 cas contacts**. En une semaine, ce sont 140 cas positifs et plus de 300 cas contacts supplémentaires qui ont ainsi été enregistrés.

➤ **Rentrée scolaire**

La rentrée scolaire a permis le retour à l'école de l'ensemble des élèves. Tous les établissements sont ouverts. La situation des éventuels cas covid fait l'objet d'une étroite concertation entre les services de l'éducation nationale, de l'ARS et de la préfecture, afin de prendre toutes les mesures appropriées, bien souvent l'isolement à domicile des personnes testées positives ou des cas contacts.

Il est rappelé que le port du masque est obligatoire dans la classe et dans les transports scolaires. Aux abords des écoles, collèges et lycées, les horaires d'entrée et de sortie génèrent des rassemblements de plus de 10 personnes. **En conséquence, le port du masque est obligatoire, pour les parents comme pour les enfants aux abords des établissements.**

➤ **Personnes vulnérables**

Une 6ème répartition de chèques-service est en cours auprès des personnes les plus vulnérables. Depuis le début de la crise, ce sont **110 000 € qui ont été distribués** à plusieurs centaines de personnes.